

Procès verbal du CM du 2 septembre 2024

Secrétaire de la séance : Annie CAMPASSENS

Présents : Louis RICARD, Lucien SANS, Jean-Louis SANS, Annie CAMPASSENS

Représentée : Cathy RIGOBERT procuration à Louis RICARD

Absent : Lucien FERRAS

Ordre du jour :

- Ouverture de crédits comptables
- Redevance spéciale SMECTOM
- Convention SMECTOM - Commune d'Estensan
- Répartition financière SIAHVA
- Convention SIAHVA - CCAL
- Questions diverses :

Délibérations du conseil : consultables sur le site internet de la Mairie

Délibération de la décision modificative n°1 - ESTENSAN 2024 (N° DE_2024_016)

Délibération : adoptée

Mise en place de la redevance spéciale forfaitaire pour les collectivités et leurs établissements publics (N° DE_2024_017)

Délibération : adoptée, pour la Commune d'Estensan cela représentera une cotisation de 100 €.

Transfert de la compétence Assainissement collectif du SIAHVA vers la CCAL et convention de délégation de compétence de la CCAL au SIAHVA (N° DE_2024_018)

Délibération : adoptée.

Reversement de l'excédent de fonctionnement du SIAHVA (N° DE_2024_019)

Cela représentera un reversement de l'excédent de fonctionnement du SIAHVA à la commune d'Estensan, de 18 249€.

Délibération : adoptée

Questions diverses :

- Les travaux pour la création du réseau d'assainissement collectif d'Estensagnet débiteront en avril 2025. Une enquête publique pour la modification du schéma directeur d'assainissement aura lieu durant les prochains mois.
- Les travaux de réfection du parking d'Estensagnet auront lieu à partir du 9 septembre 2024.
- Les travaux de l'Eglise et du système campanaire auront lieu dans les prochaines semaines.
- Une étude, avec l'aide de l'ADAC, pour le confortement du Chemin du Quartier va débiter.
- Pour la cabane de Consaterre, une réunion entre la mairie d'Estensan, le groupement pastoral et les services urbanisme et Natura 2000 de la Mairie de Saint-Lary aura lieu avant fin septembre.
- La mise en place de 7 compteurs d'eau a été faite début septembre par l'entreprise CONDOURE.
- Le nettoyage des captages d'eau potable et du Chemin du pont a été fait par Aurélien CARRERE.

La séance est levée à 18h30.

